



LIVRET DE PUBLICATIONS DES ATELIERS DU GT-RAVI

Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives



**Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives**

**Livret de publications
des ateliers**



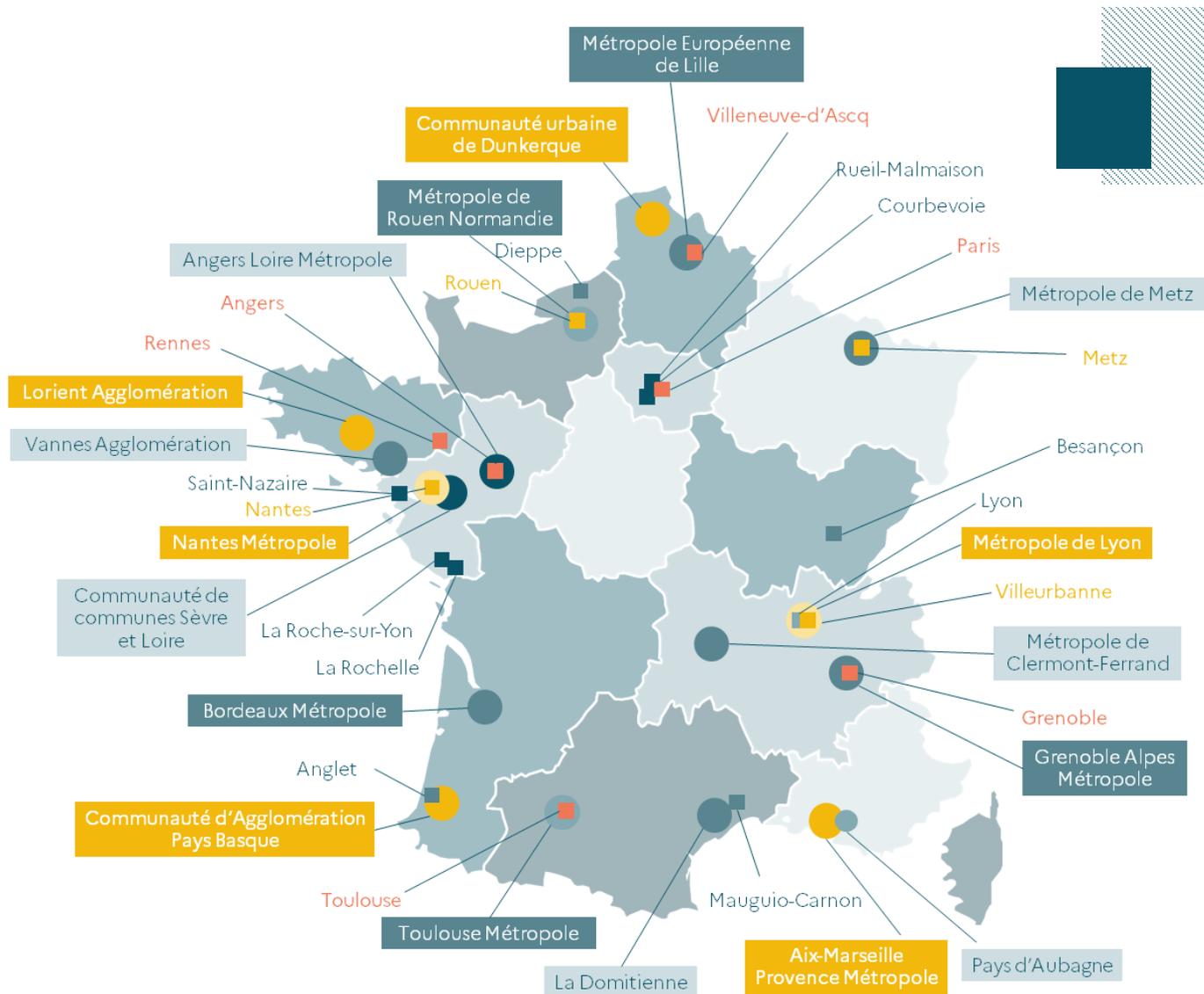


Le groupe technique des référents accessibilité des villes inclusives (GT-Ravi) est un **réseau national de techniciens de collectivités territoriales travaillant sur l'accessibilité**. Créé en 2014, il est animé par le Cerema en coopération avec les collectivités. L'objectif principal de ce réseau est de permettre aux services d'échanger entre eux et de diffuser les connaissances et bonnes pratiques. Aujourd'hui, le GT-Ravi est un réseau national qui s'incarne sous quatre formes :

- un comité de pilotage annuel des membres actifs
- trois ateliers participatifs annuels (tenus en simultanément), ouverts à toutes les collectivités en pointe sur les sujets traités
- Un espace dédié sur la plateforme [Expertises.Territoires](#)
- une liste de diffusion, dont l'[inscription](#) est ouverte à tous

Ce livret de publication recense l'ensemble des livrables produits dans le cadre des ateliers participatifs annuels.





LISTE DES ATELIERS

- 2014 Nantes et Nantes Métropole
- 2015 Communauté urbaine de Dunkerque
- 2016 Lorient Agglomération
- 2017 Villeurbanne
- 2018 Metz
- 2019 Rouen
- 2020 En ligne
- 2021 Aix-Marseille-Provence Métropole
- 2022 Communauté d'Agglomération Pays Basque
- 2023 Nantes et Nantes Métropole



SOMMAIRE

BÂTIMENT

1. **Comment se saisir de l'outil Ad'AP - ERP pour faire progresser l'accessibilité sur son territoire ?** – *Nantes, 2014*
2. **La mise en œuvre des Ad'AP par les collectivités sur leur patrimoine d'ERP** – *Villeurbanne, 2017*
3. **Communiquer sur l'accessibilité des ERP** – *Metz, 2018*
4. **Recensement des logements accessibles** – *Rouen, 2019*
5. **Accessibilité des établissements scolaires** – *En ligne, 2020*
6. **IOP et abords extérieurs des ERP : comment allier accessibilité et végétalisation ?** – *Marseille, 2021*

VOIRIE / ESPACE PUBLIC

1. **Comment créer des aménagements repérables et détectables par tous (exemples des traversées piétonnes et des séparateurs piétons-cycles) ?** – *Dunkerque, 2015*
2. **Guidage dans les grands espaces, sur les parvis, dans les zones de rencontre...** – *Metz, 2018*
3. **Localisation amont des traversées piétonnes, interception** – *Rouen, 2019*
4. **Urbanisme tactique et accessibilité** – *En ligne, 2020*
5. **Cohabitation des cyclistes et des piétons** – *Marseille, 2021*
6. **Accessibilité des aires piétonnes** – *Marseille, 2021*
7. **Accessibilité des plages, des bases de loisir et autres espaces naturels** – *Pays Basque, 2022*
8. **Dispositifs sonores sur l'espace public** – *Nantes 2023*

TRANSPORT / MOBILITÉ

1. **Nouvelles formes de mobilité et accessibilité** – *Metz, 2018*
2. **Guidage et repérage dans les transports** – *Rouen, 2019*

SOMMAIRE

TRANSVERSAL

• Planification / Politique publique

1. De l'intégration de l'accessibilité dans les documents de planification à un schéma directeur global ? – *Nantes, 2014*
2. Planification de l'accessibilité – *Villeurbanne, 2017*
3. Prendre en compte le vieillissement de la population dans les politiques d'accessibilité – *Pays Basque, 2022*

• Ville intelligente / SIG

3. Quels apports des SIG pour aider les collectivités à prendre les décisions pertinentes et à informer les citoyens ? – *Nantes, 2014*
4. La ville intelligente (ou "smart city") sera-t-elle (plus) accessible à tous ? – *Dunkerque, 2015*
5. Les outils : quel apport des SIG pour communiquer sur l'accessibilité auprès des usagers ? – *Lorient, 2016*
6. Données accessibilité : passons à l'action ! – *Nantes 2023*

• Communication / Signalétique

7. Quelle(s) signalétique(s) accessible(s) à l'échelle d'un territoire ? – *Dunkerque, 2015*
8. Devenir une « Destination pour Tous » – *En ligne, 2020*
9. L'accessibilité numérique – *En ligne, 2020*
10. Simplification des informations et des moyens de communication – *Nantes 2023*

• Formation / Participation

11. Vers une plus grande participation en amont pour une meilleure appropriation en aval ? – *Lorient, 2016*
12. La formation des personnels – *Villeurbanne, 2017*
13. Les outils de la concertation pour les personnes handicapées – *Pays Basque, 2022*



Comment se saisir de l'outil Ad'AP-ERP pour faire progresser l'accessibilité sur son territoire ?

La publication de l'ordonnance du 26 septembre 2014 et du décret du 5 novembre 2014 insérant les modalités de mise en œuvre des Agendas d'accessibilité programmée dans le Code de la construction et de l'habitation constituait un sujet d'actualité pour les collectivités territoriales.

L'Agenda d'accessibilité programmé est un dispositif qui doit permettre la mise en place d'une stratégie patrimoniale de mise en accessibilité des ERP. Il se pose alors des questions sur la méthodologie à déployer afin de suivre et d'évaluer le dispositif sur le long terme. L'enjeu consiste également à mobiliser les acteurs concernés et de pouvoir restituer auprès des commissions locales les évolutions.



Atelier

Nantes

Novembre 2014

Collectivités contributrices

- Ville de Grenoble
- Lille Métropole
- Ville de Metz
- Nantes Métropole
- Ville de Villeurbanne

Publication

- **Compte-rendu de l'atelier thématique sur les Agendas d'accessibilité programmée (ERP)**
 - Le document a vocation à aider les collectivités à appréhender le dispositif Ad'AP en proposant une description, en identifiant les leviers méthodologiques de structuration de la stratégie de mise en accessibilité et en faisant un focus sur les acteurs concernés et leur association.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





2



La mise en œuvre des Ad'AP par les collectivités sur leur patrimoine d'ERP

Alors que la majorité des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) sur le patrimoine des Etablissements recevant du public (ERP) des collectivités entrent en 2018 dans leur 3^e année de mise en œuvre, quelles sont les bonnes pratiques à mettre en commun et à diffuser ? Inversement, quelles difficultés peuvent être partagées pour éviter certains écueils et trouver collectivement des solutions ? Cet atelier visait à partager les expériences, bonnes ou mauvaises, pour éclairer et améliorer la mise en œuvre du dispositif Ad'AP par et pour les collectivités.



Atelier

Villeurbanne

Novembre 2017

Collectivités contributrices

- Ville de La Roche-sur-Yon
- Ville de Rouen
- Ville de Lyon
- Ville d'Angers
- Ville de Villeurbanne
- Métropole de Lyon
- Ville de Rueil-Malmaison
- Ville de Besançon

Publications

- **Note méthodologique : facteurs de réussite, points de vigilance et indicateurs pour la mise en œuvre des Ad'AP**
 - Ce livrable apporte des éléments méthodologique sur la gouvernance et les outils de suivi stratégique et opérationnel de l'Ad'AP.
- **Note méthodologique : les registres publics d'accessibilité, finalités et mise en œuvre**
 - Ce livrable apporte un éclairage sur l'utilité du registre pour les usagers et sur les points d'attention dans la mise en œuvre d'une démarche de déploiement des RPA.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Communiquer sur l'accessibilité des ERP

Diverses sources d'informations existent pour caractériser l'accessibilité des ERP : attestations d'accessibilité, Ad'AP, registres, labels (nationaux ou locaux), bases de données et applications d'origines publiques ou privées... Par quels moyens et sous quelles formes les utiliser pour communiquer auprès des usagers sur l'accessibilité effective des établissements à l'échelle d'un bassin de vie ?

L'objectif de cet atelier était de recenser les différentes sources possibles, de caractériser les informations disponibles et de proposer une méthodologie commune pour mettre à disposition des usagers des renseignements adaptés à leurs besoins sur l'offre de services accessibles.



Atelier

Metz

Novembre 2018

Collectivités contributrices

- Ville de la Roche-sur-Yon
- Ville de Rueil-Malmaison
- Ville de Toulouse
- Ville d'Angers
- Ville de Rouen
- Ville de Metz

Publications

- **Grille de critères de comparaison des initiatives de communication**
 - Le livrable définit une grille de critères de comparaison permettant de caractériser les actions de communication portant sur l'accessibilité effective des ERP.
- **Éléments de cahier des charges d'une action de communication sur l'accessibilité des ERP**
 - Le livrable présente l'ensemble des éléments à définir lors de la rédaction d'un cahier des charges portant sur une action de communication portant sur l'accessibilité effective des ERP.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Recensement des logements accessibles

Pour répondre à l'obligation d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées, les collectivités ont mis en œuvre, depuis plusieurs années, différents référentiels, stratégies et méthodes.

Cet atelier proposait de partager des expériences autour, notamment, des questionnements suivants : Comment recenser ces logements ? Sur quel(s) référentiel(s) s'appuyer afin de recenser les logements accessibles et évaluer le potentiel d'évolution du parc (logements adaptés, adaptables, évolutifs, potentiellement accessibles) ? Quel est le périmètre de recensement et comment impliquer certains acteurs ? Quels outils mettre en place qui permettront un suivi dans le temps du parc de logements accessibles ?



Atelier

Rouen

Novembre 2019

Collectivités contributrices

- Lorient Agglomération
- Ville de Toulouse
- Métropole de Lyon
- Métropole Européenne de Lille
- Métropole Rouen Normandie
- Ville de Metz
- Ville de Rueil-Malmaison
- Nantes Métropole
- Ville de Rouen

Publications

- **Grille de critères de caractérisation de l'accessibilité des logements**
 - Le livrable commence par définir un logement accessible pour ensuite détailler les critères à prendre en compte dans un recensement des logements accessibles.
- **Éléments méthodologiques pour sensibiliser et inciter les bailleurs à rentrer dans la démarche**
 - Le livrable présente les bonnes pratiques, les leviers d'actions et un argumentaire dans l'objectif de convaincre les bailleurs sociaux de s'engager dans une démarche de recensement.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Mise en accessibilité des établissements scolaires

Les établissements scolaires représentent un patrimoine important à rendre accessibles pour les collectivités territoriales. Ces établissements accueillent différents types de public : élèves de tous âges (de la maternelle à l'enseignement secondaire), parents d'élèves, associations.

Les enjeux d'accueil de ces publics sont en lien avec les fonctions et les usages de l'établissement, qu'ils soient courants (classes, récréation, restauration, activités sportives et culturelles...), ou plus ponctuels comme l'accueil d'associations ou d'élections. L'Ad'AP inclut la mise en accessibilité des établissements scolaires et chaque collectivité y apporte des solutions organisationnelles et techniques qui lui sont propres.



Atelier

En ligne

Novembre 2020

Collectivités contributrices

- Ville d'Angers
- Ville de La Roche-sur-Yon
- Métropole de Lyon
- Ville de Metz
- Ville de Nantes
- Ville de Rouen
- Ville de Villeneuve d'Ascq
- Ville de Villeurbanne

Publications

- **Livrable n°1 : Stratégie de mise en accessibilité des établissements scolaires**
 - Appréhender une stratégie patrimoniale: critères de priorisation, retours d'expériences sur les stratégies mises en place, identification des acteurs en lien avec le référent Ad'AP et caractérisation de leurs relations.
- **Livrable n°2 : Travaux d'accessibilité des établissements scolaire**
 - Recueil de travaux effectués et de solutions éprouvées par les collectivités participantes pour identifier les bonnes et les fausses bonnes pratiques dans la mise en œuvre de l'accessibilité



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





IOP et abords extérieurs des ERP : comment allier accessibilité et végétalisation ?

Les espaces extérieurs ouverts au public (parcs, jardins pour enfants, cimetière, base nautique, cour d'école...) sont des maillons importants dans l'accessibilité de la chaîne de déplacement. Pourtant, leur mise en accessibilité relève du casse-tête pour les collectivités : quelles réglementations appliquer ? Comment prendre en compte les fonctions et les usages et viser l'autonomie des usagers quand il n'y a souvent pas d'accueil dédié ou d'aide humaine ? Comment concilier la prise en compte de l'accessibilité avec les autres enjeux souvent présents dans ces espaces (nature en ville, sécurité, événementiel...) ?

L'essor de la végétalisation en ville, enjeu d'importance, réinterroge les solutions d'accessibilité qui sont souvent inadéquates (imperméables). Des solutions existent, mais elles sont de qualité variable, parfois expérimentales, et mériteraient d'être mieux connues par l'ensemble des acteurs de l'aménagement (services et élus des collectivités, services de l'État, concepteurs...)



Atelier

Marseille

Novembre 2021

Collectivités contributrices

- Ville de Toulouse
- Ville de Rouen
- Métropole de Lyon
- Nantes Métropole
- Aix-Marseille-Provence Métropole
- Ville de Metz

Publications

➤ Définition administrative

- Le livrable 1 recense les différentes pratiques des collectivités présentes à l'atelier (Metz, Nantes, Toulouse, Aix-Marseille, Lyon et Rouen) ainsi que les différentes procédures que leurs DDT(M) leur demandent de suivre et formulera des préconisations d'amélioration et d'harmonisation.

➤ Comparatif des aménagements

- Le livrable 2 se propose de recenser les solutions existantes qui conviennent à tous, en mettant en avant les avantages et inconvénients de chacune. Ce livrable fera également des focus sur certaines solutions qui peuvent sembler convenir, mais qui sont en fait inaccessibles.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Comment créer des aménagements repérables et détectables par tous ?

(exemples des traversées piétonnes et des séparateurs piétons-cycles)

La question des aménagements de voirie « repérables » et « détectables » par tous, tels que préconisés par le décret n°2006-1658 et l'arrêté du 15 janvier 2007, est abordée à travers deux exemples : les traversées piétonnes et les séparateurs piétons / cycles. Les participants ont débattu sur la base de reportages photographiques commentés, présentant leurs retours d'expérience respectifs en la matière. Les expérimentations relatives à l'installation de dispositifs de guidage tactiles en traversées piétonnes, il est nécessaire de se placer dans le cadre d'expérimentations dérogatoires à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Une fois l'expérimentation terminée, il faut se poser la question de la reproductibilité en intégrant les retours d'usage à moyen et long terme, les éléments liés à la durabilité des matériaux et à leur maintenance, le coût global de l'aménagement, ...).



Atelier

Dunkerque

Novembre 2015

Collectivités contributrices

- Communauté urbaine de Dunkerque
- Bordeaux Métropole
- Métropole européenne de Lille
- Métropole de Lyon
- Nantes Métropole
- Ville de Paris
- Toulouse Métropole

Publication

- **Tableau de comparaison des aménagements**
 - Le livrable proposé par ce groupe consiste en un tableau permettant de présenter les différentes solutions techniques testées par les participants et d'en analyser les avantages et inconvénients respectifs.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Guidage dans les grands espaces, sur les parvis, dans les zones de rencontre...

Comment faciliter le repérage et l'orientation dans les grands espaces, sur les parvis, dans les zones de rencontre et autres espaces complexes ? Quels aménagements prévoir pour un « guidage intégré », sans produits rapportés de type « bandes de guidage » ? Quand recourir à ces dernières et quelles recommandations quant à leur utilisation ? Quelles autres solutions envisager (guidage sonore, numérique, etc.) ? Dans quel cas est-il opportun d'aménager des traversées piétonnes dans les « espaces apaisés » ? Comment aménager des « traversées suggérées » et faciliter leur repérage ?



Atelier

Metz

Novembre 2018

Collectivités contributrices

- Ville de Metz
- Grenoble Alpes Métropole
- Ville de Villeneuve d'Ascq
- Toulouse Métropole
- Communauté urbaine de Dunkerque

Publication

- **Guidage dans les espaces vastes : Retours d'expérience**
 - Le livrable présente le recensement et l'analyse des différentes solutions mises en place par les collectivités participantes dans deux catégories :
 - les solutions organisationnelles telles que la concertation, le suivi de la réalisation et le retour d'expérience ;
 - les solutions techniques dans lesquelles on retrouve les guidages sonores et tactiles intuitifs et les bandes de guidages.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Localisation amont des traversées piétonnes, interception

Comment aménager le cheminement piéton pour éviter de recourir à un dispositif d'interception pour la localisation d'une traversée piétonne ? Quels sont les indices / éléments / outils qui aident la personne aveugle ou malvoyante à localiser une traversée piétonne ? Quelles sont les configurations pour lesquelles un dispositif tactile d'interception semble nécessaire ? Quelles caractéristiques techniques de ces dispositifs et quelle implantation ? Ces dispositifs doivent-ils simplement aider à la localisation de la traversée piétonne ou aussi orienter le piéton dans l'axe de la traversée piétonne ? Comment communiquer sur la présence d'un dispositif tactile d'interception ?

L'objectif de cet atelier était notamment de recenser les besoins émanant des usagers et associations, de recenser les dispositifs existants, de capitaliser sur les expérimentations, les pratiques et les éventuels retours d'usage.



Atelier

Rouen

Novembre 2019

Collectivités contributrices

- Ville de Paris
- Metz Métropole
- Métropole de Clermont-Ferrand
- Métropole de Lyon
- Toulouse Métropole
- Rouen Normandie Métropole

Publications

- **Diaporama des enseignements**
 - Le livrable présente les conclusions des expériences de terrain présentées et détaille les enseignements des débats de l'atelier.
- **Note d'accompagnement**
 - Le livrable définit les notions d'interception et d'espaces complexe. Il détaille les retours d'expérience des collectivités participantes tant sur les plans techniques que de l'usage, et dresse des perspectives de travail ou de recherche.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Urbanisme tactique et accessibilité

L'urbanisme dit "tactique" constitue aujourd'hui une démarche de plus en plus mobilisée dans l'aménagement des espaces publics, qui permet de répondre à de nouveaux usages et / ou à des situations d'urgence. Il permet de recourir à des aménagements provisoires, réversibles et modulables, pouvant laisser une large part à la concertation et l'implication des usagers-citoyens.

- Comment garantir que l'accessibilité ne soit pas oubliée dans ces opérations d'urbanisme tactique ?
- Comment intégrer les besoins des personnes handicapées et des PMR, tout au long du projet et à chacun de ses phases ?



Atelier

En ligne

Novembre 2020

Collectivités contributrices

- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Nantes Métropole
- Métropole Rouen Normandie
- Ville de Paris
- Toulouse Métropole

Publication

- **Fiches pratiques : Urbanisme tactique et accessibilité**
 - Le livrable se présente sous la forme de fiches pratiques mêlant retours d'expériences des collectivités participantes et conseils pour appréhender les différentes phases du projet sur les différentes thématiques que sont :
 - la sécurisation des entrées / sorties des espaces,
 - les lieux de pause,
 - la séparation des espaces et la gestion des conflits d'usage (piétons / vélos, piétons / véhicules motorisés, vélos/véhicules motorisés, terrasses...),
 - la signalétique verticale, la signalétique horizontale,
 - la continuité des itinéraires,
 - les dispositifs de communication et d'information
 - l'évaluation des projets.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Cohabitation des cyclistes et des piétons (dans leur diversité)

Dans les espaces publics urbains, notamment les villes denses, les interactions entre piétons et cyclistes sont nombreuses. Elles se sont notamment multipliées dans un contexte de crise sanitaire, et de mise en place d'aménagements cyclables temporaires. À défaut d'aménagements lisibles, prenant en compte les besoins de ces deux modes aux vitesses et comportements variés, des conflits d'usage peuvent survenir.

En particulier, il convient de concevoir les aménagements pour qu'ils permettent un haut niveau de sécurité et de service (continuité, efficacité, confort), à la fois pour les piétons et pour les cyclistes, dans toute leur diversité.



Atelier

En ligne

Mois Année

Collectivités contributrices

- Ville de Paris
- Ville d'Anglet
- Toulouse Métropole
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- CA Pays Basque
- CU de Dunkerque

Publications

- **Enjeux et cadre technico-réglementaire pour une cohabitation harmonieuse des piétons et des cyclistes**
 - Une synthèse présentant la vision globale et les options à privilégier pour faire émerger des solutions satisfaisantes pour les deux modes.
- **Analyse de cas pratiques**
 - Un rappel de la boîte à outil des aménagements possibles en matière de cohabitation des piétons et des cyclistes sur un même espace (hors présence de véhicules motorisés).
- **Analyse des types de séparateur**
 - Des recommandations à prendre en compte pour traiter certaines interfaces.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référénts
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Accessibilité de aires piétonnes

Les aires piétonnes répondent à une volonté de partage plus équilibré de l'espace public, notamment en faveur des modes actifs. Elles permettent d'apaiser la circulation et d'améliorer l'attractivité piétonne de leur quartier. Cependant, leur fort développement réinterroge l'accessibilité des hyper-centres-villes. En effet, une rue dite traditionnelle fournit des repères, notamment auditifs et tactiles, qui tendent à diminuer dans les aires piétonnes. Les personnes âgées, les enfants, les personnes ayant des difficultés d'orientation, souffrant de déficiences cognitives, aveugles et malvoyantes peuvent avoir du mal à s'y orienter et à savoir où elles peuvent cheminer en sécurité.

Quels outils et quelles bonnes pratiques permettraient d'assurer l'accessibilité des aires piétonnes ? Comment maintenir l'accessibilité de façon pérenne ? Comment interdire les véhicules tout en maintenant l'accès aux commerces / logements pour les personnes à mobilité réduite ?



Atelier

Marseille

Novembre 2021

Collectivités contributrices

- Ville de Villeneuve-d'Ascq
- Métropole du Grand Lyon
- Métropole de Nantes
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Grenoble Alpes Métropole

Publications

- **Guide d'aide à la conception**
 - Ce document est un recueil de points de vigilance, de bonnes pratiques et recommandations visant l'accessibilité pérenne des aires piétonnes. L'objectif est de donner les clés de réussite pour la bonne conception des aires piétonnes.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Accessibilité des bases de loisirs, des plages et des autres espaces naturels

Plusieurs problématiques se retrouvent dans ces espaces qui offrent de nombreux services et des espaces souvent très contraints dans leur mise en accessibilité. La **diversité des lieux** (plages, rivières, lacs, bases nautiques...) et la **grande variété des activités** (quai, baignade, sports nautiques,...) soulèvent des questionnements complexes mais aussi de bonnes pratiques.

La préservation de ces espaces en lien avec la nature est au cœur des **préoccupations actuelles**, et sont parfois soumises à des réglementations et à des **volontés antinomiques** (impermeabilisation des sols, roulabilité, guidage des publics, ...).



Atelier

Pays Basque

Novembre 2022

Collectivités contributrices

- Aix-Marseille-Provence Métropole
- Métropole Européenne de Lille
- Nantes métropole

Publications

- **Enjeux et exemples d'aménagement**
 - Ce diaporama présente une synthèse des enjeux et des retours d'expériences d'aménagement sur la chaîne de déplacement et sur les équipements et services spécifiques des bases de loisirs et des plages.
- **Ressources bibliographiques**
 - Ce document est une bibliographie permettant de compiler l'ensemble des guides et des ouvrages en fonction du type d'espace et des activités accueillis.



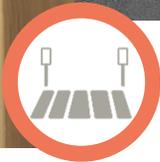
Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Dispositifs sonores sur l'espace public

La sécurité et le guidage des personnes déficientes visuelles dans l'espace public est une préoccupation centrale pour les collectivités. La **sonorisation des feux de circulation** a permis de sécuriser beaucoup de traversées piétonnes, aujourd'hui de nouvelles pratiques comme la suppression des feux de circulation ou le déploiement des **balises sonores** entraînent de nouveaux questionnements et de **nouvelles pratiques pour les collectivités**.

Certains constats sont faits sur la mise en œuvre des dispositifs sonores : **grandes technicités** dans l'usage, émergence de **nouvelles technologies**, grande hétérogénéité des **niveaux de services proposés**. Il faut également préciser qu'une réglementation existe sur le sujet et que le déploiement de solutions sonorisées ne peuvent pas se substituer à la réalisation d'aménagements de qualité.



Atelier

Nantes

Mai 2023

Collectivités contributrices

- Ville de Paris
- Métropole de Lyon
- Métropole de Toulouse
- Métropole de Nantes
- Métropole Européenne de Lille

Publications

- **Réussir son déploiement de dispositifs sonores sur les espaces publics**
 - **Ce manuel** a pour objectif de :
 - Fournir des indications aux collectivités qui envisagent de déployer des dispositifs sonores dans leur espace public, notamment pour **améliorer de la mobilité et de la sécurité des personnes aveugles et malvoyantes**.
 - Donner des rappels contextuels et réglementaires sur les dispositifs sonores
 - Détailler des recommandations et des points de vigilance illustrés par des retours d'expérience



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Nouvelles formes de mobilité et accessibilité

Pour répondre à des besoins non couverts par les réseaux de Transport collectif, de nouvelles formes de mobilité naissent sur les territoires en complément de l'offre classique de transport : covoiturage, autopartage, vélos en libre services, etc. Ces nouvelles offres de mobilité sont peu à peu animées et coordonnées par l'autorité organisatrice des transports en vue de rendre l'offre complémentaire, attractive et cohérente sur son territoire. Mais qu'en est-il de l'accessibilité de ces services à la mobilité pour les personnes à mobilité réduite ? Comment les prendre en compte ? Comment développer une offre complémentaire aux réseaux de TC classiques accessibles aux PMR, qu'il s'agisse de personnes reconnues handicapées ou plus généralement d'usagers vulnérables tels que certaines personnes âgées et isolées ?



Atelier

Metz

Novembre 2018

Collectivités contributrices

- Ville de Villeurbanne
- Lorient Agglomération
- Toulouse Métropole

Publication

- **Note d'analyse sur la mise en place d'un service de mobilité de proximité**
 - Le livrable balaie l'ensemble des situations présentées par les collectivités participantes par une mise en perspective des différents éléments étudiés et par un tableau d'aide à l'approche de la mobilité de proximité que peut apporter le triporteur.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Guidage et repérage dans les transports

Les questions de guidage et de repérage sont particulièrement prégnantes au sein des pôles d'échange. Elles obligent les collectivités, autorités organisatrices de mobilité et délégataires à s'interroger sur les actions à mettre en place pour gérer les transitions d'un réseau à l'autre, assurer la continuité de service pour les accompagnements humains ou conforter la lisibilité urbaine. Ces questions de repérage et d'orientation se posent sur l'ensemble de la chaîne de l'itinéraire mais également lors de la préparation du déplacement. Quelles solutions autour de la sonorisation vocale des arrêts et/ou des véhicules ? En particulier pour les trams et bus à haut niveau de service, quel matériel garantissant une bonne qualité de sonorisation des véhicules, quel choix d'équipement des arrêts, mais également quelles informations nécessaires et quels services à proposer ?



Atelier

Rouen

Novembre 2019

Collectivités contributrices

- Communauté urbaine de Dunkerque
- Angers Loire Métropole
- Nantes Métropole
- Communauté d'agglomération Pays Basque
- Toulouse Métropole

Publication

➤ Fiche pratique : Guidage et repérage dans les transports

- Le livrable se présente sous forme d'une fiche pratique qui comprend une partie de principes généraux puis 3 zooms sur les Bornes d'information voyageurs (BIV), le matériel roulant et les espaces complexes (pôles d'échanges multimodaux, arrêts multilignes, ...).



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





De l'intégration de l'accessibilité dans les documents de planification à un schéma directeur global

Cet atelier avait pour objet la **coordination des différents documents de planification en matière d'accessibilité**. L'objectif était d'interroger l'intégration des problématiques liées à l'accessibilité dans les documents de planification tels que Schémas de cohérence territoriale (Scot), Plans locaux d'urbanisme (PLU), Programmes locaux de l'habitat (PLH) et Plans de déplacements urbains (PDU). Si les PDU doivent prendre en compte l'accessibilité dans leurs objectifs de développement des transports collectifs et intégrer les éléments des PAVE et SDA existant sur leur périmètre, la coordination des différents documents existants s'avère difficile du fait de leurs nombreuses différences en termes de temporalité, de périmètre et d'acteurs impliqués.



Atelier

Nantes

Novembre 2014

Collectivités contributrices

- Communauté urbaine de Bordeaux
- Lille Métropole
- Grand Lyon
- Nantes Métropole
- Toulouse Métropole

Publication

- **Compte-rendu de l'atelier thématique**
 - Après une introduction sur les liens entre planification et accessibilité et sur les différents documents de programmation, le document s'applique à présenter les démarches des collectivités participantes en mettant l'accent sur les articulations entre les différentes échelles et les compétences de chacune des parties prenantes. Le document détaille enfin les éléments à mettre en œuvre pour mener à bien une stratégie de mise en accessibilité cohérente et transversale à la chaîne du déplacement.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Planification de l'accessibilité

Comment les documents de planification (PDU, PLUi, SCOT, ...) peuvent-ils être des leviers pour faciliter l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ?

Cet atelier s'intéressait notamment à l'articulation des documents de programmation accessibilité (PAVE, SD'AP,...) avec les documents de planification tels que PDU et PLUi et, plus largement, à l'identification de leviers pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité des biens et des services aux personnes à mobilité réduite dans ces derniers.



Atelier

Villeurbanne

Novembre 2017

Collectivités contributrices

- Ville de Rennes
- Nantes Métropole

Publications

- **Note d'intention sur le lien entre planification et accessibilité**
 - Le livrable prend la forme d'une note d'intention sur la question de la planification et de l'accessibilité, constituée des arguments clés à porter auprès des élus et d'un argumentaire détaillé par document de planification (PLU(i), PLH, PDU) identifiant les outils/leviers permettant de lever certains points de blocage.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Prendre en compte le vieillissement de la population dans les politiques d'accessibilité

La transition démographique est un enjeu de société, d'ici 2060, un tiers de la population aura plus de 60 ans. Si l'avancée en âge s'accompagne souvent par **une perte d'autonomie**, physique ou intellectuelle, elle ne peut s'y limiter: prendre le temps, s'impliquer socialement, se divertir... Autant d'activités dans lesquelles les seniors s'investissent. Les collectivités territoriales ont alors un rôle à jouer pour **favoriser l'inclusion des personnes âgées dans la société**, et définissent localement une politique publique dédiée à la transition démographique.

Les collectivités ont construit des politiques publiques d'accessibilité en faveur des personnes handicapées, notamment après la loi de 2005, la méthodologie, l'organisation et les actions sont en mise en œuvre ont vocation à être dupliquer et adapter pour le public sénior.



Atelier

Pays Basque

Novembre 2022

Collectivités contributrices

- Nantes Métropole
- Métropole Européenne de Lille
- Grenoble Alpes Métropole

Publications

- **Note de cadrage sur le lien entre les politiques d'accessibilité et de transition démographique**
 - Ce document rappelle les spécificités du public senior, fait le lien entre politiques d'accessibilité et de transition démographique et identifie les enjeux de ces politiques publiques
- **Tableaux des recommandations de conception de la chaîne de déplacement**
 - Ce tableau fait le lien entre la réglementation accessibilité, les recommandations de labels existants et les échanges menés en atelier par maillons de la chaîne de déplacement



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers



ECO'MUSEE DES FORGES

Equipement municipal

Accessibilité



Remarques :

Etablissement à 2 étages sans ascenseur;
Accompagnement nécessaire pour les mal-voyants

3



Quels apports des SIG pour aider les collectivités à prendre les décisions pertinentes et à informer les citoyens ?

L'atelier avait pour objectif de répondre à deux interrogations : la première soulève la question de l'intérêt des SIG dans l'aide à la réflexion et à la décision dans la gestion d'un territoire, du suivi des travaux et de la spatialisation de l'information; la seconde est relative à la fonction indispensable de communiquer et d'informer les usagers tant sur l'accessibilité des ERP que sur l'état de la voirie et la possibilité d'y cheminer.

Grâce aux exemples variés des collectivités participantes dont les démarches sont à des stades différents, il a été possible d'identifier les questionnements et les enjeux aux différentes étapes de mise en œuvre d'un projet liant accessibilité et SIG.



Atelier

Nantes

Novembre 2014

Collectivités contributrices

- Ville de La Rochelle
- Pays d'Aubagne
- Nantes Métropole
- Communauté d'Agglomération de Lorient

Publication

- **Compte-rendu de l'atelier thématique**
 - Le livrable présente les démarches des collectivités participantes, en mettant l'accent sur les similitudes mais également les partis pris de chacune. La conclusion apporte des éléments de réflexions et des points d'attention sur différents sujets : le modèle de base de données, les informations et leurs mises à jour, le référentiel géographique et le calcul d'itinéraire.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





La ville intelligente (ou "smart city") sera-t-elle (plus) accessible à tous ?

Le terme de ville intelligente est un terme de plus en plus utilisé pour communiquer sur la construction de la ville de demain, notamment il permet de redonner une dynamique à la démarche de ville durable en y ajoutant le volet numérique. Ce pose alors nombreuses questions : sur la gouvernance (notamment en terme d'accessibilité), mais également sur les outils numériques à disposition et sur les données et les informations à collecter et à diffuser.

L'objectif de cet atelier a été de défricher une problématique transversale afin de donner des pistes de réponses aux différentes interrogations posées les chargés de missions accessibilité.



Atelier

Dunkerque

Novembre 2015

Collectivités contributrices

- Lorient Agglomération
- Communauté urbaine de Dunkerque
- Lille Métropole
- Lyon Métropole
- Nantes Métropole
- Toulouse Métropole
- Ville de Paris
- Bordeaux Métropole

Publication

- **Note méthodologique : la ville intelligente au service de l'accessibilité**
 - Le livrable s'adresse aux chargés de mission accessibilité au sein des collectivités, elle identifie les facteurs de réussite et les grands principes à suivre pour la conduite sur le thème de l'accessibilité en lien avec les nouveaux enjeux et les nouvelles opportunités offerts par la notion de ville intelligente



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Les outils : quel apport des SIG pour communiquer sur l'accessibilité auprès des usagers ?

Les Systèmes d'information géographique représentent une formidable opportunité pour communiquer de façon ergonomique et dynamique sur les lieux et services accessibles ainsi que sur les obstacles à éviter. L'objectif de cet atelier était de réunir des collectivités ayant déjà développé des SIG ou bases de données relatifs à l'accessibilité afin de mettre en commun leurs modèles de données pour proposer l'émergence d'un modèle commun qui pourrait ensuite être proposé à la communauté nationale pour être optimisé.



Atelier

Lorient

Novembre 2016

Collectivités contributrices

- Lorient Agglomération
- Vannes agglomération
- Université Bretagne Sud
- Toulouse Métropole
- Métropole de Lyon
- Délégation ministérielle à l'accessibilité

Publication

- **Modèle conceptuel type (voirie)**
 - Le livrable se présente sous la forme d'un modèle conceptuel de données dont l'objectif est de proposer une modélisation liés au cheminement d'accessibilité en relation avec les objets de la voirie. Le modèle explore également la caractérisation d'un escalier suivant le même modèle.



Retrouvez les publications en ligne



6



Données accessibilité : passons à l'action !

La Loi d'orientation des mobilités et à la standardisation d'un modèle de données accessibilité par le CNIG ont initié la création de nouveaux services pour les usagers et pour les collectivités. Ils s'accompagnent d'obligation pour les collectivités de se lancer dans la collecte des données accessibilité sur les cheminements en voirie et jusque dans les bâtiments.

Deux grands enjeux des collectivités ont été identifiés : la gouvernance du projet de collecte de données au sein de la collectivité et la rédaction d'un cahier des clauses techniques particulières (CCTP) pour collecter les données accessibilité.



Atelier

Nantes

Mai 2023

Collectivités contributrices

- CA Pays Basque
- Grenoble Alpes Métropole
- Ville de Dieppe
- Ville de Grenoble
- Ville de Paris
- Métropole de Nantes
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- CC Sèvre et Loire

Publications

- **Carte mentale des acteurs et argumentaires**
 - Ce livrable permet d'identifier les bons interlocuteurs en fonction des objectifs de collecte et des différentes étapes. Il donne également des éléments pour convaincre et impliquer collègues et partenaires.
- **Recommandation pour rédiger un CCTP**
 - Le livrable aborde 5 thématiques :
 - La méthodologie du groupe de travail composé par la collectivité
 - L'organisation générale de la mission (définition des besoins, pilotage, livrable...)
 - L'organisation par étape
 - Le choix du scénario : interne, externe ou mixte
 - La description générale de la mission et des éléments clés du CCTP



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Quelle(s) signalétique(s) accessible(s) à l'échelle d'un territoire ?

La signalétique concerne toute la chaîne d'un déplacement, du point de départ, via les transports en commun, le jalonnement piéton sur l'espace public, le bâtiment (point d'arrivée), ainsi que les abords du bâtiment, sans oublier le retour. L'objectif de la signalétique est de constituer une aide pour s'orienter, se repérer, se rassurer.

Une signalétique doit être : lisible, visible, compréhensible par tous les usagers dans leur diversité. Elle doit être conçue, avec une vision d'ensemble des besoins, « en se mettant à la place de l'utilisateur ». La signalétique ne devrait être conçue que comme un complément éventuel à la lecture d'un aménagement : l'espace public, le bâtiment, devant intégrer naturellement les notions de facilité de repérage et de guidage. La signalétique pourra donc également compenser les faiblesses d'un existant peu intuitif et peu lisible.



Atelier

Dunkerque

Novembre 2015

Collectivités contributrices

- Ville de Grenoble
- Grenoble Alpes Métropole
- Métropole Européenne de Lille
- Ville de Metz
- Nantes Métropole
- Ville de Toulouse
- Ville de Villeurbanne

Publication

- **La signalétique, un enjeu de communication : un argumentaire pour convaincre**
 - Le livrable détaille les différents arguments pouvant être mobilisés en fonction du contexte local par les référents accessibilité auprès des acteurs internes à leur collectivité (élus, direction de la communication, gestionnaires des ERP) : universalité de l'information, efficacité d'une démarche globale, sensibilisation des non-spécialistes et obligation réglementaire.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers





Devenir une "Destination pour Tous"

Un territoire labellisé DPT répond aux besoins des personnes handicapées, que leur handicap soit moteur, visuel, auditif ou mental. Ce faisant, il permet également de supprimer les situations de handicap et d'améliorer la qualité d'usage pour nombre de touristes, qu'il s'agisse de familles avec jeunes enfants, de femmes enceintes, de personnes âgées, en surcharge pondérale, ou encore ne maîtrisant pas la langue du pays. Ainsi, l'obtention de la marque DPT constitue aujourd'hui un objectif fort pour certaines collectivités soucieuses de valider et de valoriser leur approche globale de l'accessibilité de la chaîne déplacement sur leur territoire. Mais quels sont les enseignements qui peuvent être tirés des retours d'expérience de collectivités ayant déposé un dossier pour obtenir cette marque d'État ? Quelles recommandations méthodologiques peuvent être formulées à l'intention des collectivités qui envisagent de déposer une candidature à la marque ?



Atelier

En ligne

Novembre 2020

Collectivités contributrices

- Ville de Toulouse
- Commune de Mauguio-Carnon
- Communauté de Communes La Domitienne
- Communauté urbaine de Dunkerque

Publication

- **Recensement des grandes questions thématiques pour chacune des étapes (Avant/Pendant/Après)**
 - Les livrables produits recensent les questions à se poser, les points de vigilance et les retours d'expérience des collectivités participantes pour chacune des 3 étapes-clefs :
 - Avant de se lancer, en identifiant les bonnes questions à se poser
 - Pendant le montage du dossier de candidature : tant sur les aspects organisationnels que des compétences à réunir
 - Après obtention de la marque : pour promouvoir et faire vivre la démarche pendant 5 ans, avant d'obtenir son renouvellement



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





L'accessibilité numérique

A l'heure où nombre de services et d'informations sont accessibles en ligne et/ou au format numérique (sites Internet, questionnaires, guides et brochures, modules de formation interactifs, ...) et alors que la crise sanitaire Covid-19 a renforcé l'usage de service et d'informations dématérialisés, il convient de s'interroger sur les conditions de l'accessibilité des supports et des outils numériques à tous, et notamment aux différentes formes de handicap. En application de la loi du 11 février 2005 (art.47), les collectivités sont en effet dans l'obligation de rendre accessibles leurs services en ligne de communication au public, dans les conditions décrites par le décret n°2019-768 du 24 juillet 2019.



Atelier

En ligne

Novembre 2020

Collectivités contributrices

- Grenoble Alpes Métropole
- Communauté d'agglomération Pays Basque
- Lorient Agglomération
- Lyon Métropole
- Laboratoire d'électronique du CMRRF de Kerpape

Publications

- **Les points d'attention à prendre en compte tout au long du cycle de vie d'un projet numérique**
 - Le livrable est une synthèse du guide présentant les enjeux d'un projet numérique en fonction ses trois étapes importantes.
- **Guide : Accessibilité numérique, Comment rendre un projet numérique accessible et quels bénéfices cette démarche peut-elle nous apporter ?**
 - Le guide présente les points d'attention à prendre en compte tout long du cycle de vie d'un projet et que faire avec les sites existants.



Retrouvez les publications en ligne



Simplification des informations et des moyens de communication

La prise en compte des besoins des personnes déficientes intellectuelles, mais également des personnes présentant des difficultés avec la langue française est un sujet d'actualité et demande aux collectivités de mettre en place des mesures pour faciliter la compréhension et la lisibilité des informations.

Des méthodes de simplification et de transmission des informations existent telles que le FALC (Facile à lire et à comprendre), le français simplifié ou encore l'accompagnement d'éléments graphiques. Ces outils peuvent être utilisés seuls ou de manière combinée, ils doivent impérativement être cohérents avec le sujet qu'il traite et le public cible.



Atelier

Nantes

Mai 2023

Collectivités contributrices

- Ville de Metz
- Ville de Rouen
- Ville de Toulouse
- Ville de Villeneuve-d'Ascq
- Ville de Saint-Nazaire
- Métropole de Nantes
- Métropole Européenne de Lille
- CU de Dunkerque

Publications

- **Fiches-actions - Les 4 familles outils de la simplification de l'information et des moyens de communication**
 - Le livrable de l'atelier est une série de 4 fiches-actions portant sur les 4 familles d'outils mobilisables pour simplifier une information : **l'écrit, les supports graphiques, les éléments tactiles et les supports audio ou numériques.** Chaque fiche-action présente les utilisations potentielles, les publics cibles, les avantages et les inconvénients par famille d'outil. Des exemples présentés par les participants à l'atelier viennent illustrer les fiches-action.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





Vers une plus grande participation en amont pour une meilleure appropriation en aval ?

On constate une montée en puissance de la volonté d'associer le citoyen au niveau national en créant des instances différentes mais l'important, c'est ce qu'on en fait au niveau local ! Le cadre réglementaire a permis de créer des occasions d'échanges, de débats, d'information avec la population avant de prendre les décisions. La représentation et la participation tendent donc à fonctionner en binômes : les élus (décideurs garants de la mise en œuvre du projet commun et du respect des intérêts collectifs) et les citoyens (force de proposition et d'évaluation).

Ce groupe a permis aux collectivités participantes d'échanger au sujet des instances de concertation spécifiques mais aussi des dispositifs participatifs de « droit commun » présents sur leurs territoires pour ensuite proposer des recommandations pour « faire tous ensemble » en vue de « faire société ».



Atelier

Lorient

Novembre 2016

Collectivités contributrices

- Nantes Métropole
- Métropole Européenne de Lille
- Ville de Rennes
- Angers Loire Métropole
- Ville d'Angers

Publication

- **Des points de repères pour une meilleure participation des personnes handicapées**
 - Le livrable détaille les constats et les enjeux des collectivités qui se lancent dans une démarche de concertation / participation incluant les personnes handicapées. Le document présente également les préconisations issues de retours d'expérience des collectivités participantes.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





La formation des personnels

Afin de rendre l'accessibilité effective, le dispositif Ad'AP a introduit, en plus de la mise en œuvre de solutions techniques, une obligation de formation à l'accueil des personnes handicapées pour les personnels en contact avec les usagers et les clients dans les transports collectifs et dans les ERP de capacité supérieure à 200. Cet atelier permet d'identifier des bonnes pratiques et des besoins en la matière et de co-construire une note de cadrage pour ce type de formation.



Atelier

Villeurbanne

Novembre 2017

Collectivités contributrices

- Communauté urbaine de Dunkerque
- Ville d'Angers
- Lorient Agglomération

Publication

- **Note de cadrage d'une formation type**
 - Le livrable de cet atelier est la note de cadrage général de la formation, complété d'un exemple particulier de scénario de son déroulé, sous forme de plan détaillé. Il contient :
 - une déclinaison des objectifs généraux en objectifs pédagogiques, chaque objectif pédagogique correspondant à un module.
 - en partant d'hypothèses de travail, un exemple de déclinaison sous forme de plan détaillé de formation a été imaginé, avec pour chaque objectif pédagogique, une ébauche de contenu, des supports et outils mobilisables et un critère d'évaluation, permettant de mettre en évidence l'acquisition de la compétence.



Retrouvez les publications en ligne



Les outils de la participation pour les personnes handicapées

La participation des personnes en situation de handicap nécessite la mise en place d'actions spécifiques par les collectivités, allant de la **mobilisation des personnes à mobilité réduite** ou des associations qui les représentent, en passant par l'**organisation des temps de concertation** et jusqu'à la **mise en œuvre d'outils spécifiques** (maquettes, documents rédigés en français simplifié...). Le groupe a identifié deux entrées possibles dans les réflexions autour de la participation des personnes en situation de handicap

- le besoin d'avoir un retour spécifique pour **une meilleure prise en compte des handicaps dans un projet**, cela peut passer par la mobilisation des instances spécifiques comme la Commission communale d'accessibilité et des associations représentant les familles de handicap
- la nécessité de faire **participer les citoyens en situation de handicap** au même titre que les autres, en particulier lors des concertations grand public



Atelier

Pays Basque

Novembre 2022

Collectivités contributrices

- Communauté Urbaine de Dunkerque
- Métropole de Lyon
- Ville de Metz
- Nantes Métropole
- Ville de Paris
- La Roche-sur-Yon
- Ville de Rouen
- Ville de Toulouse
- Toulouse Métropole
- Villeneuve d'Ascq

Publications

- **Les outils de la concertation pour les personnes handicapées**
 - Ce document complet clarifie la définition de participation citoyenne, aborde les questions de communication et de mobilisation des acteurs, identifie les points clés pour organiser une démarche participative accessible à tous et présente des outils permettant de faciliter la participation.



Retrouvez les publications en ligne



Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications
des ateliers





**Groupe technique des Référents
accessibilité des villes inclusives**

**Livret de publications
des ateliers**





Le programme « Ville accessible à tous » du Cerema promeut depuis 2001 une ville inclusive pour tous les usagers-citoyens, notamment les plus vulnérables d'entre eux. À la fois par souci de solidarité et parce que les obstacles que rencontrent certains sont révélateurs de gênes pour tous. Les travaux menés dans ce cadre bénéficient tout particulièrement aux collectivités locales qui doivent mettre en œuvre les objectifs d'accessibilité des lois de 2005 et 2014.

Pour aller plus loin

- Dossier en ligne du GT-Ravi
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/rejoignez-gt-ravi-reseau-referents-accessibilite-villes>
- Boutique de téléchargement des ouvrages du Cerema sur l'accessibilité
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/general?boutique%5B0%5D=thematique%3A5051>
- Page internet du programme Ville Accessible à tous
<https://www.cerema.fr/fr/activites/expertise-ingenierie-territoriale/strategie-amenagement-territoires/ville-accessible-tous>
- Plateforme d'échange Expertises.Territoires (Communauté GT-Ravi)
<https://www.expertises-territoires.fr>

Contact

Cerema Territoires et ville
Programme Ville Accessible à Tous
vat@cerema.fr

Groupe technique des Référénts
accessibilité des villes inclusives

Livret de publications des ateliers